



FR

CETTE ACTION EST FINANCEE PAR L'UNION EUROPEENNE

Document d'action « Mesures d'Appui au Partenariat UE-Haïti »

PLAN D'ACTION ANNUEL

Le présent document constitue le programme de travail annuel au sens de l'article 110, paragraphe 2, du règlement financier, ainsi que le plan d'action/la mesure au sens de l'article 24 du règlement IVCDI - Europe dans le monde.

1 SYNTHÈSE

1.1 Tableau récapitulatif de l'Action

1. Intitulé CRIS/OPSYS Acte de base	« Mesures d'Appui au Partenariat UE – Haïti (MAP) » Numéro CRIS/référence opérationnelle OPSYS: CRIS 2022 / 044-041 ; OPSYS ACT-61461 Financé au titre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI - Europe dans le monde)
2. Initiative 'Team Europe'	<input type="checkbox"/> Non applicable <input checked="" type="checkbox"/> En soutien à une initiative Team Europe (inter alia)
3. Zone bénéficiaire de l'action	L'action sera menée à l'endroit suivant : République d'Haïti
4. Document de programmation	Programme indicatif multiannuel Haiti sous instrument IVCDI 2021-2027
5. Lien avec les objectifs du (ou des) PIP (s) /résultats attendus concernés	3. Mesures d'appui : 3.1 Mécanisme de coopération ; 3.2 Mesures en faveur de la société civile
DOMAINES PRIORITAIRES ET INFORMATIONS SECTORIELLES	
6. Domaine(s) prioritaire(s), secteurs	Non applicable
7. Objectifs de développement durable (ODD)	ODD principal: 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs)
8 a) Code (s) CAD	43010 - Multi-secteur (100%)
8 b) Principal canal de distribution @	12000 Gouvernement du bénéficiaire 20000 Organisations non gouvernementales (NGO) et société civile 63000 Secteur privé d'un pays tiers

9. Objectifs de dépenses	<input type="checkbox"/> Migration <input checked="" type="checkbox"/> Climat <input checked="" type="checkbox"/> Inclusion sociale et développement humain <input checked="" type="checkbox"/> Égalité de genre <input type="checkbox"/> Biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Droits de l'homme, démocratie et gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Education			
10. Marqueurs (À partir du formulaire CAD)	Objectif politique général @	Non ciblé	Objectif significatif	Principal objectif
	Développement de la participation/bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Aide à l'environnement @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Égalité entre les hommes et les femmes et autonomisation des femmes et des filles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Développement du commerce	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Santé génésique, de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des risques de catastrophe @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Inclusion de personnes handicapées @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Alimentation @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Marqueurs de la convention de Rio	Non ciblé	Objectif significatif	Principal objectif
	Biodiversité @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lutte contre la désertification @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Atténuation du changement climatique @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Adaptation au changement climatique @	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Marqueurs internes et Tags:	Objectifs politiques	Non ciblé	Objectif significatif	Principal objectif
	Numérisation Tags: connectivité numérique gouvernance numérique entrepreneuriat numérique création d'emplois compétences/compétences numériques services numériques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Connectivité Tags: transports contacts interpersonnels énergie connectivité numérique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

	Migration (méthodologie en cours de développement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des inégalités (méthodologie en cours de développement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Covid-19	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
INFORMATIONS RELATIVES AU BUDGET				
12. Montants concernés	Ligne budgétaire: (ligne et poste budgétaire): 14.020141 Coût total estimé: 3 800 000,00 EUR Montant total de la contribution du budget de l'UE 3 800 000,00 EUR.			
GESTION ET EXÉCUTION				
13. Modalités de mise en œuvre (type de financement et mode de gestion)¹	Gestion directe par : - Subventions - Marchés publics			
14. Type de mesures	<input checked="" type="checkbox"/> Mécanisme de coopération <input checked="" type="checkbox"/> Mesures en faveur de la société civile			

1.2 Résumé de l'Action

La présente Action « Mesures d'Appui au Partenariat UE-Haïti » (MAP) permettra de poursuivre l'appui apporté à l'exécution de la stratégie de développement du pays, dans un double processus de transition : pour l'UE, entre la phase finale de mise en œuvre du 11^{ème} FED et le début du nouveau IVCDI ; pour Haïti, entre le cadre institutionnel actuel, politiquement instable et établi "de facto", et un futur gouvernement potentiel légitimé par des élections libres et crédibles.

Un tel contexte de transition pose des défis à l'UE et à ses partenaires nationaux afin d'assurer un suivi adéquat des interventions en cours dans le cadre du 11^{ème} FED et une élaboration adéquate des initiatives futures dans le cadre du PIM 2021-2027. C'est pourquoi les MAP ont été conçues comme un instrument flexible pour :

- Répondre aux besoins techniques qui peuvent se présenter tout au long des principales étapes du cycle de projet, en ligne avec les secteurs et priorités du 11^{ème} FED, ainsi que du nouveau PIM 2021-2027
- Renforcer les capacités des ministères et/ou d'autres organismes publics haïtiens dans le contexte d'une mise en œuvre d'interventions sous le IVCDI sans l'intermédiaire d'un Ordonnateur National
- Assurer une cohérence, une transition et une continuité appropriées entre les programmes actuellement mis en œuvre dans le cadre du FED et la formulation des nouveaux programmes dans le cadre du IVCDI
- Accroître la sensibilisation, la compréhension et la perception de l'UE et de l'Equipe Europe en tant que partenaire de référence pour le pays, par le biais d'activités ciblées de communication stratégique et de diplomatie publique axées sur les principales priorités politiques.

Les MAP comprennent aussi un volet de « mesures en faveur de la société civile » afin de faciliter la mise en œuvre de la feuille de route de la société civile, notamment dans le souci d'établir un cadre de réflexion et dialogue plus approfondi entre l'UE et les associations de la société civile, non seulement au niveau central, mais aussi au niveau local.

¹ Art. 27 NDICI

2 JUSTIFICATION

2.1 Contexte

Haïti, pays le plus pauvre d'Amérique latine et des Caraïbes et seul pays moins avancé (PMA) de l'hémisphère occidental, traverse une des plus graves crises humanitaires, politiques, économiques et sécuritaires de son histoire récente.

Une forte instabilité domine la scène politique depuis 2018, marquée par une période de troubles violents et de paralysie prolongée de l'activité économique - "Pays lock" - en 2019, la crise sanitaire liée au COVID-19 en 2020, et l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021. Cette situation prolongée crée une impasse extrêmement préjudiciable qui empêche la prise de mesures urgentes de stabilisation, et qui favorise le démantèlement des institutions de l'État – absence de conseil constitutionnel, d'assemblée parlementaire, de sénat fonctionnel et d'une commission électorale crédible –, ainsi que la montée des tensions à mesure que la légitimité du le gouvernement actuel est remise en question, et aucun accord sur une feuille de route vers des élections ne se profile à l'horizon.

Alors que les négociations politiques s'éternisent, les défis sécuritaires, économiques et sociaux s'aggravent à mesure qu'Haïti s'enlise dans l'inaction. L'État résulte encore plus fragilisé en raison de la conjoncture économique de croissance faible, endettement et inflation élevés, ainsi que par le contrôle croissant du territoire national par des gangs armés, en particulier dans les quartiers de la capitale Port-au-Prince. Cela se traduit par une capacité très limitée à fournir des services de base à la population haïtienne, ainsi qu'à faire face aux chocs extérieurs comme le tremblement de terre qui a ravagé le Sud-Ouest du pays le 14 août 2021.

2.2 Analyse des problèmes

Brève analyse des problèmes:

Ce mécanisme permettra de poursuivre l'appui apporté à l'exécution de la stratégie de développement du pays, dans un double processus de transition : pour l'UE, entre la phase finale de mise en œuvre du 11^{ème} FED et le début du nouveau IVDCI ; pour Haïti, entre le cadre institutionnel actuel, politiquement instable et établi "de facto", et un futur gouvernement potentiel légitimé par des élections libres et pacifiques.

Un tel contexte de transition pose des défis à l'UE et à ses partenaires nationaux afin d'assurer un suivi adéquat des interventions en cours dans le cadre du 11^{ème} FED et une élaboration adéquate des futures initiatives dans le cadre du PIM 2021-2027.

Les principaux défis sont les suivants :

- La nécessité de suivre et d'analyser le contexte à différents niveaux dans une situation politiquement volatile et économiquement instable.
- La difficulté de suivre et d'évaluer la performance des projets dans un environnement très risqué qui empêche souvent les visites sur le terrain des institutions européennes et nationales.
- La faible capacité et connaissance des partenaires nationaux, qui changent constamment, à participer à la mise en œuvre des projets et au dialogue politique.
- La nécessité de communiquer constamment et adéquatement les résultats du partenariat UE-Haïti en s'adaptant à la situation et en termes de sensibilité politique et en utilisant les outils et le langage appropriés.
- Les efforts supplémentaires requis pour assurer la coordination ou la programmation conjointe avec les EM de l'UE et l'approche Equipe Europe.

Cette Action est conçue, d'une part, pour fournir le soutien technique et opérationnel nécessaire à la délégation de l'UE et aux partenaires haïtiens sélectionnés afin d'assurer la mise en œuvre de la coopération par des actions d'accompagnement tout au long des principales étapes du cycle de projet, y compris des missions de supervision, évaluations, états des lieux et vérification des dépenses/audits pour les projets de l'UE / programmes où cela n'a pas été prévu dans le projet lui-même, ou le projet a déjà été fermé. Elle soutiendra aussi les actions préparatoires des

projets (préparation/évaluation des appels d'offres, appels à propositions, devis-programmes, etc.), et d'autres contrats d'appui comprennent de nouvelles études d'identification et de faisabilité des actions de coopération, notamment sur les secteurs de concentration du nouveau PIM 2021-2027. Il s'agit aussi de la sensibilisation et formation des acteurs clés de la coopération en Haïti, la réalisation de séminaires, conférences, des manifestations culturelles et des actions de visibilité et d'information sur les projets.

D'autre part, cette Action a aussi pour but de compléter les activités de la société civile dans un contexte politique fluctuant ayant comme une de ses conséquences des changements rapides de besoins, et par conséquent de renforcer le dialogue entre la DUE et les organisations de la Société Civile haïtienne, de façon à mieux répondre aux besoins, aux priorités et aux défis de celle-ci, tout en étant en phase avec les valeurs et les priorités de l'UE, à travers ses programmes et son dialogue politique.

Identification des principales parties prenantes et des questions institutionnelles et/ou organisationnelles correspondantes (mandats, rôles potentiels et capacités) à couvrir par l'action:

Ce projet se propose d'apporter un soutien financier, logistique et technique dans la mise en œuvre du partenariat UE-Haïti. Par ailleurs il favorisera le dialogue politique sensible au genre et la visibilité de l'action de l'UE en Haïti, ainsi ses valeurs et politiques.

Les acteurs parties prenantes de cette action seront donc les acteurs principaux concernés par la mise en œuvre des programmes de l'UE en Haïti : les acteurs étatiques et notamment les agents des administrations / autorités centrales et locales /les représentants de l'Assemblée nationale, les organisations de la société civile à différents niveaux, y inclus les réseaux existants, les organisations professionnelles, les opérateurs économiques et les acteurs du secteur privé d'une manière générale mais également les institutions financières nationales et régionales et les mécanismes de dialogue et de coordination.

Enfin, la population haïtienne reste le principal bénéficiaire de l'action, en tant que bénéficiaire final d'une meilleure mise en œuvre du partenariat UE-Haïti et un dialogue UE-Haïti plus efficace.

3 DESCRIPTION DE L'ACTION

3.1 Objectifs et produits

L'objectif général (impact) de cette action est de contribuer à la mise en œuvre des stratégies de développement de la République d'Haïti et de son partenariat avec l'UE dans les domaines d'intérêt commun.

Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont:

1. Améliorer la cohérence, la qualité et l'efficacité de l'aide européenne avec la République d'Haïti.
2. Renforcer le partenariat et le dialogue politique avec les partenaires nationaux à différents niveaux (gouvernement, société civile et secteur privé).
3. Soutenir les différents aspects du travail de la société civile dans le cadre de la coopération européenne en Haïti.
4. Assurer une visibilité et une compréhension plus larges et plus efficaces du partenariat UE-Haïti.

Les produits de cette action contribuant aux objectifs spécifiques (effet(s) attendu(s)) correspondants sont les suivants:

En lien avec l'OS1 :

- 1.1. Les programmes financés par le FED et autres programmes en cours, financés par les lignes budgétaires thématiques, sont effectivement mis en œuvre et leur impact est évalué.
- 1.2. Tous les programmes financés dans le cadre du nouveau PIM 2021/2027 sont identifiés et formulés en temps utile, de manière adéquate, inclusive et cohérente.
- 1.3. Les questions transversales sont pleinement et efficacement intégrées dans la formulation des nouveaux programmes.

1.4. La collaboration étroite de l'équipe Europe dans la mise en œuvre de l'Initiative Equipe Europe (TEI) est assurée.

En lien avec l'OS2 :

- 2.1. La coordination et les synergies avec les autres partenaires techniques et financiers sont assurées.
- 2.2. Le dialogue politique est efficacement promu et mieux relié à la coopération au développement.
- 2.3. La capacité des partenaires nationaux à participer et à contribuer au cycle global de programmation de l'UE est améliorée.

En lien avec l'OS3 :

- 3.1. L'UE s'approprié mieux des priorités, des demandes/besoins, des défis et des sensibilités des OSC haïtiennes et les intègre d'une façon plus efficace dans ses programmes de coopération et dans son dialogue politique (avec le gouvernement et les autres partenaires internationaux).
- 3.2. L'UE établie un système de dialogue avec la société civile, adaptée aux contraintes du pays.
- 3.3. Les valeurs de l'UE, ses priorités politiques et ses programmes sont mieux comprises, connues, communiquées et intégrées par les OSC.
- 3.4. Les OSC haïtiennes sont appuyées et soutenues en complémentarité des lignes de financement existantes et pour combler des lacunes qui pourront maximiser l'impact et l'efficacité de leur travail, notamment par rapport à la population haïtienne.

En lien avec l'OS4 :

- 4.1. Les objectifs et l'impact de la coopération de l'UE et l'Equipe Europe et leur contribution aux priorités nationales d'Haïti sont efficacement communiqués et compris par les partenaires et le public en général.
- 4.2. Les valeurs de l'UE, ses priorités politiques et ses programmes sont bien compris et connus par le grand public, le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les autres partenaires au développement.

3.2 Activités indicatives

Activités liées au resultat 1

- Provision d'expertise à court et moyen terme pour des études nécessaires à l'accompagnement d'interventions en cours et aux différentes étapes du cycle de la nouvelle programmation dans le cadre du IVCDCI (identification, formulation).
- Provision d'expertise à court terme pour des évaluations et des audits qui s'avèrent nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre des actions.
- Organisation de forum, conférences (organisées par l'UE ou d'autres institutions), séminaires et formations sur des thèmes prioritaires de la politique de développement de l'UE et le Partenariat UE-Haïti (réformes économiques, démocratie, gouvernance, sécurité, égalité de genre, systèmes alimentaires, environnement, transport etc.).

Activités liées au resultat 2:

- Provision d'expertise à court et moyen terme, formations, ateliers ou appui institutionnel en appui aux ministères techniques et unités de gestion de projet pour que la gestion comptable, financière, contractuelle et administrative des projets soit conformes aux procédures de l'UE.
- Provision d'expertise, formations, ateliers ou autres activités de sensibilisation afin de renforcer les capacités de partenaires clés de la Coopération UE-Haïti.
- Organisation d'évènements pour la promotion du dialogue politique et sectoriel dans les domaines de la coopération entre l'UE et Haïti.
- Organisation et participation de façon périodique aux rencontres des partenaires internationaux relatif à la gestion de l'aide externe ;

- Provision d'expertise à court terme et autres activités liées à la coordination de l'Union européenne avec ses Etats membres et les autres partenaires internationaux dans le cadre de la mise en œuvre des Team Europe Initiatives et/ou de la programmation conjointe et du fonctionnement des divers mécanismes de coordination existants.

Activités liées au resultat 3:

- Provision d'expertise à court et moyen terme pour faire des études, consultations, analyses thématiques ou géographiques, sondages, enquêtes participatives, assistance technique, pilotés par la DUE et/ou en appuyant des initiatives d'autres partenaires nationaux ou internationaux ;
- Organisation des tables de dialogue, des forum, conférences, séminaires, consultations, animations de réunions au niveau central et local, mise-en-place des systèmes de communication à distance, entre autres à travers internet et les reseaux sociaux ; sur des thèmes prioritaires de la politique de développement de l'UE et le Partenariat UE-Haïti (réformes économiques, démocratie, gouvernance, sécurité, égalité de genre, transport, systèmes alimentaires, environnement, etc.).
- Appui à l'amélioration, standardisation, numérisation des formations conçues et administrés par les OSC ainsi qu'un meilleur contrôle de qualité dans la mise en œuvre des formations.

Activités liées au resultat 4:

- Recrutement d'une agence d'experts de communication pour accompagner la DUE et l'Equipe Europe dans l'organisation et gestion des activités et initiatives de communication et visibilité.
- Réalisation d'actions de communication et de visibilité autour des initiatives financées par l'UE.
- Réalisation d'activités de diplomatie publique autour des sujets d'intérêts convergents de l'UE et Haiti.
- Organisation d'événements de visibilité, entre autres autour de la journée de l'Europe (9 mai).
- Organisation des visites conjointes de projets sur le terrain.
- Organisation de conférences, séminaires, séances de formation (séminaires, ateliers) et information, réunions, rencontres avec les organisations de la société civile et les autorités locales.
- Lancement de différentes campagnes et initiatives de communication.

3.3 Intégration des questions transversales

Protection de l'environnement et changement climatique

Au regard de la nature générale et transversale de l'Action visant à soutenir la bonne mise en œuvre de l'ensemble de la coopération UE-Haïti, la question environnementale et le changement climatique seront intégrés dans chaque composante de l'Action. Cependant, l'impact du mainstreaming n'est pas mesurable pour l'Action en tant que telle, mais plutôt au niveau de chaque programme de coopération que l'Action viendra faciliter. Le renforcement des capacités du secteur public abordera également l'usage des outils et procédures vis-à-vis de l'environnement et du changement climatique. En vue de la transversalité du sujet environnemental dans les actions de l'UE en Haïti, cette Action pourrait financer des études d'impact environnemental ou de risque climatique, en fonction des besoins de la mise en œuvre des programmes et projets financés par l'UE.

Égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes et des filles

Conformément aux codes du CAD de l'OCDE identifiés à la section 1.1, cette action porte la mention G1. La dimension genre sera intégrée dans chaque composante de l'action sur base des orientations contenues dans le Plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III) – 2021-2025.

De manière générale, les mesures d'appui aux cycles de projet promouvront dès que possible une planification et budgétisation sensible au genre, le renforcement spécifique des organisations spécialisées dans la promotion et le respect des droits de la femme dans les différents secteurs du 11^{ème} FED et le nouveau IVCDI. Les questions du genre seront au centre des thématiques et des mécanismes de dialogue des mesures en faveur de la société civile.

Droits de l'homme

Au regard de la nature générale et transversale de l'Action visant à soutenir la bonne mise en œuvre de l'ensemble de la coopération UE-Haïti, l'approche basée sur les droits sera intégrée dans chaque composante de l'action. Cependant, l'impact du mainstreaming n'est pas mesurable pour l'Action en tant que telle, mais plutôt au niveau de chaque programme de coopération qu'elle viendra faciliter.

Au niveau des droits humains, les appuis aux cycles de projets veilleront à promouvoir les plus vulnérables, l'égalité d'accès aux services de base, l'égalité d'accès aux connaissances et informations, au regard de la Stratégie pays sur les droits humains (mise à jour prévue en juillet 2016). Les droits humains seront au centre des thématiques et des mécanismes de dialogue des mesures en faveur de la société civile.

Invalidité/Handicap

Conformément aux codes du CAD de l'OCDE identifiés à la section 1.1, cette action porte la mention D0. Cependant s'agissant d'une mesure du support à la mise en œuvre du partenariat UE – Haïti, des études et des expertises pourraient être mobilisées afin d'améliorer la prise en compte des personnes souffrant d'handicaps dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne en Haïti. Les mécanismes de dialogue des mesures en faveur de la société civile auront en compte l'aspect des personnes plus fragilisés.

Démocratie

S'agissant d'une mesure du support à la mise en œuvre du partenariat UE – Haïti, des études et des expertises pourraient être mobilisées en matière de processus démocratique et participation citoyenne afin d'améliorer la prise en compte de ces aspects dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne en Haïti. L'aspect de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance démocratique seront au cœur des priorités dans les mesures en faveur de la société civile, de façon à assurer une plus grande responsabilité, efficacité et performance et redevabilité du gouvernement et des institutions politiques.

Sensibilité aux conflits, paix et résilience

La prévention des conflits et la promotion de la paix ne sont pas des objectifs directement visés par cette action. Cependant, s'agissant d'une mesure de soutien à la mise en œuvre du partenariat UE – Haïti, des études et des expertises pourraient être mobilisées en matière de prévention de conflits et de promotion de la résilience des populations afin d'améliorer la prise en compte de ces aspects dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne en Haïti.

Dans le cadre des mesures d'appui au cycle de projets, on veillera à la prise en compte de la résilience ainsi qu'à la promotion d'une approche Nexus. Les orientations de l'approche du « Nexus Humanitaire-Développement-Paix » seront prises en compte et une attention particulière sera portée sur l'inclusion des plus vulnérables dans l'ensemble des projets.

Réduction des risques de catastrophes

La réduction des risques de catastrophe n'est pas un objectif directement visé par cette action. Cependant, s'agissant d'une mesure du support à la mise en œuvre du partenariat EU – Haïti, des études et des expertises pourraient être mobilisées en matière de réduction des risques de catastrophes afin d'améliorer la prise en compte de cet aspect dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne en Haïti.

Autres considérations, le cas échéant

N/A

3.4 Risques et enseignements tirés

Categorie	Risques	Probabilité (Haute/ Moyenne/ Faible)	Impact (Haute/ Moyen/ Faible)	Mesures d'atténuation
Environnement externe	Risque 1 : L'instabilité politique, sociale et juridique du pays	Haute	Faible	L'Action n'a pas vocation à financer des activités coûteuses sur une longue durée. Une éventuelle suspension des activités ne devrait donc pas entraîner de risques fiduciaires ou d'impact majeurs. La gestion de l'Action sera centralisée.
Ressources humaines et organisations	Risque 2 : Le dialogue politique avec le Gouvernement est limité	Faible	Moyenne	L'Action elle-même est un instrument qui peut aider à compenser l'espace politique réduit pour le dialogue ou à le faciliter par la collaboration et le soutien au niveau technique.
Planification, processus et systèmes	Manque d'efficacité de la nouvelle structure nationale d'appui suite à la transition vers IVCDCI et suivi au partenariat UE-Haïti	Moyenne	Moyenne	Dialogue politique avec les différents ministères compétentes. Mesures d'appui ciblés pour le renforcement des capacités institutionnelles.
Ressources humaines et organisations	Engagement politique insuffisant des EMs pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie conjointe	Faible	Haute	Dialogue régulier entre la DUE et les EMs à tous les niveaux
Environnement externe	Le climat d'insécurité du pays	Haute	Haute	Moindre exposition aux risques, anticipation;

Enseignements tirés:

Ce projet s'inscrit dans la continuité des précédents Mécanismes de Coopération Technique. Cette Action représente un outil qui favorise la mise en œuvre des objectifs identifiés au sein du partenariat UE-Haïti et comme appris du passé elle permet de :

- Fournir rapidement de l'assistance technique et l'expertise nécessaire à l'appui aux politiques, aux études sectorielles, à l'instruction, au suivi, évaluation, contrôle et à la capitalisation des interventions de développement.
- Favoriser une mise en œuvre efficace des politiques UE en Haïti en vue de la flexibilité de recours à cet outil afin de répondre aux différents besoins ponctuels et/ou imprévisibles.
- Financer rapidement et de façon flexible des actions de coopération technique limitées en envergure et dans le temps.

L'historique d'utilisation des mécanismes de coopération technique et les budgets importants démontrent à suffisance l'utilité qu'elles ont eues. Elles démontrent également l'ampleur des besoins et la difficulté à identifier ces besoins plusieurs années à l'avance et donc l'utilité du caractère flexible de cet outil. Haïti présente par ailleurs un profil de risque élevé dans divers domaines, qu'ils soient sécuritaires, macroéconomiques, politiques et fiduciaires. Le Programme Indicatif Multiannuel doit donc rester flexible et pouvoir être ajusté en

fonction de l'évolution de ces risques et des besoins émergents. Le cas échéant, l'Action permettra de réaliser des études ou identifications visant à l'adapter ou le réorienter.

L'expérience du dernier mécanisme de coopération technique a montré la nécessité de mieux organiser et planifier les processus de passation de marchés, qui peuvent souvent compromettre et affecter la rapidité et l'opportunité de l'aide requise.

3.5 Logique d'intervention

La logique d'intervention sous-jacente à cette action est de soutenir le partenariat UE-Haïti.

SI la Délégation de l'Union Européenne en Haïti bénéficie d'un soutien adéquat en termes de ressources techniques et financières pour accompagner efficacement les initiatives en cours et en concevoir de nouvelles avec qualité ; s'engager plus et mieux avec les partenaires nationaux ; **SI** les partenaires nationaux sont mieux préparés et placés pour participer aux activités de coopération et au dialogue politique et **SI** la société haïtienne est bien informée des objectifs et de l'impact du partenariat UE-Haïti, **ALORS** le partenariat sera lui-même renforcé et ses objectifs en termes de contribution aux objectifs de développement du pays seront atteints.

3.6 Matrice indicative du cadre logique

Compte tenu de la nature de cette action, une matrice de cadre logique n'est pas requise au niveau de l'action.

4 MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

4.1 Convention de financement

Pour mettre en œuvre la présente action, il est envisagé de conclure une convention de financement avec la République d'Haïti.

4.2 Période indicative de mise en oeuvre

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action, durant laquelle les activités décrites à la section 3 seront réalisées et les contrats et conventions correspondants mis en œuvre, est de 48 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de financement.

La prolongation de la période de mise en œuvre peut être approuvée par l'ordonnateur compétent de la Commission, qui modifiera la présente décision, ainsi que les contrats et les accords concernés.

4.3 Modalités de mise en oeuvre

La Commission veillera au respect des règles et procédures pertinentes de l'Union pour l'octroi de financements à des tiers, notamment des procédures de réexamen s'il y a lieu, ainsi qu'à la conformité de l'action avec les mesures restrictives de l'UE².

4.3.1 Gestion directe (subventions)

4.3.1.1 Subvention de fonctionnement

Subventions: (Gestion directe)

a) Objet des subventions

² www.sanctionsmap.eu. Please note that the sanctions map is an IT tool for identifying the sanctions regimes. The source of the sanctions stems from legal acts published in the Official Journal (OJ). In case of discrepancy between the published legal acts and the updates on the website it is the OJ version that prevails.

L'objectif des subventions de fonctionnement est d'accompagner le Bureau de l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (BONFED) et autres organismes de l'administration publique qui prendraient le relais ou agiraient en complément du BONFED dans le contexte de transition FED-IVCDCI, dans la coordination stratégique et opérationnelle, ainsi que dans la promotion des programmes et priorités de l'UE en Haïti (OS 2) ;

b) Type de demandeurs visés

Les demandeurs seront le BONFED et autres organismes de l'administration publique qui prendraient le relais ou agiraient en complément du BONFED ; dans le contexte de transition FED-IVCDCI, dans le cadre du suivi et du renforcement du partenariat UE – Haïti (OS2) ;

c) Justification d'une subvention directe

Sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, le recours à l'octroi d'une subvention sans appel à propositions est justifié car le bénéficiaire indiqué ci-dessus se trouve dans une situation de monopole de droit.

4.3.1.2 *Subventions de fonctionnement*

Subventions: (Gestion directe)

a) Objet des subventions

L'objectif des subventions de fonctionnement est de soutenir certaines institutions/organismes publics/para-publics, administrations nationales ou locales, dans leur fonctionnement dans le cadre du renforcement du partenariat UE – Haïti, ainsi que pour la promotion des programmes et priorités de l'UE en Haïti (OS2).

b) Type de demandeurs visés

Les demandeurs seront les Autorités ou administrations nationales et locales, institutions ou organismes publics/para-publics, observatoires, dans le cadre de suivi et du renforcement du partenariat UE – Haïti, ainsi que pour la promotion des programmes et priorités de l'UE en Haïti (OS2).

4.3.1.3 *Subventions*

Subventions: (Gestion directe)

a) Objet de la(des) subvention(s)

Les subventions auront pour objectif de soutenir l'UE dans le dialogue, y compris le dialogue politique, l'espace de concertation UE-Société Civile et le réseautage avec les OSC dans certains domaines d'intérêt stratégique, ainsi que dans le but d'améliorer l'identification, la mise-en-œuvre et la promotion des valeurs, des priorités et des programmes de l'UE en Haïti (OS 2 et OS3). Les subventions auront également le but de soutenir des OSCs, en complémentarité avec des Programmes et des projets spécifiques, dans la mise-en-œuvre de la feuille de route pour la société civile et selon les activités prévues ci-dessus (OS3), quand l'appui pertinent est plus vaste que dans le cas d'un marché.

b) Type de demandeurs visés

Les demandeurs seront des entités légales sans but lucratif : organismes publics, organisations internationales, ONG, OSC, réseaux de ONGs ou de OSCs, nationales ou locales, opérateurs du secteur économique.

4.3.2 *Gestion directe (passation de marchés)*

Plusieurs passations de marchés sont prévues pour répondre à l'objectif global de renforcer le Partenariat Union Européenne - République d'Haïti dans les domaines d'intérêt commun.

Concernant l'OS 1, il s'agira de passations de marché afin de : (i) mobiliser des assistants techniques / experts en appui aux activités de coopération et de partenariat, ii) réaliser des études ; (iii) recruter un prestataire pour la réalisation de rencontres, séminaires et formations.

Concernant l'OS 2 il s'agira de recruter des prestataires (i) en appui aux activités de dialogue politique et (ii) pour identifier, préparer et accompagner des initiatives innovantes qui concourent à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE en Haïti et dans le monde.

Concernant l'OS 3, afin de réaliser ou participer à la réalisation des études, analyses, sondages et enquêtes, de mettre en place des systèmes de communications, de réseautage ou diffusion, de bénéficier des assistances techniques, il s'agira de demander des services à des consultants, des experts, des entreprises privées, des organisations internationales et/ou des organisations de la société civile.

Concernant l'OS 4 il s'agira de recruter des prestataires en charge de la conception et mise en œuvre de la stratégie de communication et de valorisation des actions de l'UE en Haïti, ainsi que des commandes de services ou des produits spécifiques dans le cadre de la Communication de l'UE.

Le prestataire en charge de la visibilité aura une expérience et une connaissance des règles de visibilité de l'UE ainsi que des pratiques de marché destinées à assurer une visibilité de qualité sur l'ensemble des actions menées par l'UE.

4.4 Critères d'éligibilité géographique pour les marchés et les subventions

L'éligibilité géographique au regard du lieu d'établissement pour la participation aux procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions et au regard de l'origine des fournitures achetées, telle qu'elle est établie dans l'acte de base et énoncée dans les documents contractuels pertinents, est applicable sous réserve des dispositions suivantes.

L'ordonnateur compétent de la Commission peut étendre l'éligibilité géographique sur la base de l'urgence ou de l'indisponibilité des services sur les marchés des pays ou territoires concernés, ou dans d'autres cas dûment justifiés où l'application des règles d'éligibilité rendrait impossible ou excessivement difficile la réalisation de cette action (article 28, paragraphe 10, du règlement IVCDI - Europe dans le monde).

4.5 Budget indicatif

Composantes budgétaires indicatives ^[1]	Contribution de l'UE (montant en EUR)
Modalités de mise en œuvre – cf. section 4.3	
Objectifs/Produits 2 et 3 - Subventions (gestion directe) — enveloppe totale de la section 4.3.1	1 750 000,00
Objectifs/Produits 1, 2, 3 et 4 - Passation de marchés (gestion directe) — enveloppe totale de la section 4.3.2	1 950 000,00
Evaluation – cf. section 5.2	100 000,00
Audit – cf. section 5.3	
Totaux	3 800 000,00

4.6 Structure organisationnelle et responsabilités

Dans le cadre de ses prérogatives en matière d'exécution budgétaire et de sauvegarde des intérêts financiers de l'Union, la Commission peut participer aux structures de gouvernance susmentionnées mises en place pour gérer la mise en œuvre de l'action.

L'autorité contractante pour la totalité des mesures d'appuis est la Commission européenne représentée par la Délégation UE en Haïti. Néanmoins, afin d'assurer une supervision participative de l'orientation générale des actions, un Groupe de Travail (GdT) pourrait être établi avec le BON et/ou d'autres institutions gouvernementales responsables et d'autres parties prenantes clés, en fonction des besoins ou des intérêts spécifiques.

5 MESURE DE PERFORMANCE

5.1 Suivi et rapports

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités du partenaire chargé de la mise en œuvre. À cette fin, le partenaire chargé de la mise en œuvre met en place un système permanent de suivi interne, technique et financier de l'action et élabore régulièrement des rapports d'avancement (au moins annuels) et des rapports finaux. Chaque rapport doit fournir un compte rendu précis de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements introduits.

La Commission peut effectuer d'autres visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

5.2 Evaluation

Compte tenu de la nature de l'action, une évaluation à finale pourra être effectuée pour cette action, ou une de ses composantes par des consultants indépendants contractés par la Commission. Celle-ci sera réalisée au titre de l'obligation de rendre des comptes et de tirer des enseignements à plusieurs niveaux.

La Commission informera le partenaire chargé de la mise en œuvre avant les dates envisagées pour les missions d'évaluation. Le partenaire chargé de la mise en œuvre collaborera de manière efficace et effective avec les experts chargés de l'évaluation, notamment en leur fournissant l'ensemble des informations et des documents nécessaires et en leur assurant l'accès aux locaux et aux activités du projet.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. Le partenaire chargé de la mise en œuvre et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Un ou plusieurs marchés de services d'évaluation pourront être conclus au titre d'un contrat-cadre.

5.3 Audit et vérifications

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

6 COMMUNICATION STRATÉGIQUE ET DIPLOMATIE PUBLIQUE

Pour le cycle de programmation 2021-2027 une nouvelle approche de fond commun, planification et mise en œuvre de la communication stratégique et de diplomatie publique a été adoptée :

- Sur le plan régional et mondial, les montants alloués à la communication stratégique et de diplomatie publique seront gérés depuis le siège.
- Sur le plan national, les documents d'action pour les programmes sectoriels spécifiques ne doivent plus inclure une disposition pour les activités de communication promouvant les programmes concernés

mais prévus dans des mécanismes de coopération établies par des documents d'action de mesures d'accompagnement.

À cette fin, la Delegation d'Haïti a récemment contracté une assistance technique par le biais du précédent mécanisme de coopération pour planifier et mettre en œuvre actions de communication et de visibilité autour du partenariat UE – Haïti.

Les présents MAP permettra de compléter le contrat actuel par des ressources techniques et financières supplémentaires afin de couvrir toute la période de la première phase de notre MIP.

Le contrat en cours fournira un package de communication et visibilité complet et cohérent pour un appui de bonne qualité régulier et continu comprenant essentiellement le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication avec ses outils de suivi, et développement et mise en œuvre d'activités, de contenus ainsi que de produits en son appui, et assurera un suivi des progrès et une évaluation de résultats.

Il s'agira de services pour la visibilité globale et la communication du partenariat UE-Haïti afin d'assurer une présence plus stratégique qui va au-delà des projets individuels, tout en étant coordonnée vis-à-vis ceux-ci. Le but est de planifier et mettre en œuvre des activités de communication stratégique et de diplomatie publique pluriannuelles avec une masse critique suffisante pour être efficace à l'échelle nationale. Cela devrait englober en particulier la coopération à travers des projets – y compris l'appui budgétaire et d'autres modalités du programme en Haïti – mais de façon à la relier à des objectifs stratégiques plus larges (e.g Pacte vert, Europe dans le monde, etc.) à l'instar des finalités abordées plus haut.

En termes pratiques les principales fonctions de l'assistance technique seront les suivantes :

- Analyse et suivi du contexte
- Coordonner la mise en œuvre des plans de communication et de visibilité au niveau des programmations et des projets, en vue de les intégrer dans une stratégie globale de communication
- Conception et mise en œuvre d'une stratégie de communication et de ses messages, produits et activités
- Appui régulier à la communication et visibilité de la Délégation à côté d'elle au quotidien ; soutien « sur le terrain »
- Diffusion des valeurs fondamentales de l'Union européenne à travers la communication : démocratie, droits de l'homme, état de droit - et des priorités de l'Union européenne telles qu'économie verte, digitalisation, genre, jeunesse, entre autres
- Suivi et analyse d'effets permettant des mises à jour

Les groupes cibles, ou les audiences, des activités de communication et visibilité exécutées vont au-delà des bénéficiaires directs des secteurs de coopération. Seront principalement ciblés :

- Le grand public haïtien
- Faiseurs d'opinion de multiples milieux, y compris bloggeurs/internautes d'influence, académiciens, personnalités etc.
- Gouvernement, dirigeants politiques nationaux, régionaux et locaux
- Journalistes de presse, radio, télé, médias digitaux
- Jeunesse, étudiants
- Organisations de société civile haïtiennes et internationales
- Secteur privé, réseaux d'entrepreneurs, groupements d'intérêts en Haïti
- Institutions européennes (en particulier la Commission, le SEAE et le Parlement européen), les institutions des États membres et les citoyen(ne)s européen(ne)s

Les activités visent à cibler un nombre le plus élevé possible de publics tout en adaptant l'approche avec une efficacité à l'égard des objectifs poursuivis. À cette fin, il est recommandé de cibler particulièrement certains publics telles que les faiseurs d'opinion, sans pour autant en oublier d'autres. Il est prévu d'adapter le moyen de communication à la situation, compte tenu par exemple de l'inégalité d'accès aux contenus digitaux en zones rurales.

Tous les objectifs, les activités, les publics ciblés seront alignés avec le plan stratégique pluriannuel de la Délégation.